

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (CCTP)

**Objet du marché : location, entretien et maintenance
d'un parc de photocopieurs et d'imprimantes**

Pouvoir adjudicateur : La Chaine Parlementaire-Assemblée nationale
(LCP-Assemblée nationale)

TABLE DES MATIERES

I. OBJET DE LA CONSULTATION	3
I.1. LE CONTEXTE	3
I.2. L'ETAT DES LIEUX	3
I.3. LA BASE DES BESOINS EN FONCTIONNALITES	3
I.3.1. BASES TECHNIQUES DES MACHINES MULTIFONCTIONS	3
I.3.2. BASES TECHNIQUES DES MACHINES IMPRIMANTES.....	4
I.3.3. BASES TECHNIQUES DU SOFT DU PARC.....	5
I.3.4. BASES TECHNIQUES DE LA GESTION DU PARC	5
I.4. LES BESOINS	6
II. SUPPORT ET ENTRETIEN	7
II.1 CONDITIONS D'ENTRETIEN ET DE DEPANNAGE	7
II.2 IMMOBILISATION DES MATERIELS.....	7
II.3 REPORTING ET STATISTIQUES	7
II.4 DELAIS D'INTERVENTION DE L'ENTRETIEN ET DEPANNAGE	8
III. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE.....	8
III.1 INSTALLATION ET PARAMETRAGE	8
III.2 CONNEXION AU RESEAU INFORMATIQUE.....	9
III.3 TRANSFERT DE COMPETENCES ET FORMATION	9
IV. OPTIONS A PROPOSER	9

I. OBJET DE LA CONSULTATION

I.1. Le contexte

Le présent marché a pour objet la location, l'entretien et la maintenance du parc photocopieurs, scanners et imprimantes LCP pour une durée de 5 ans.

LCP souhaite profiter du renouvellement de son parc pour rationaliser ses besoins.

LCP souhaite que les imprimantes soient conformes au RGPD.

I.2. L'état des lieux

LCP dispose aujourd'hui de :

- Imprimantes couleur
- Imprimantes de bureau
- Copieurs multifonctions : noir et blanc et couleur

L'objectif de cet appel d'offre est de mettre en place une nouvelle organisation de façon à réduire le nombre de matériel et limiter le nombre de copies.

I.3. La base des besoins en fonctionnalités

L'objectif de cet appel d'offre est de permettre au système d'information de répondre à ses besoins en termes d'impression.

La mise en place des prestations contenues dans cet appel d'offre devra s'effectuer sans aucune interruption de service.

Le prestataire devra proposer une solution adaptée aux besoins LCP exposés ci-dessous.

I.3.1. Bases techniques des machines multifonctions

Caractéristiques standards

- Noir et blanc et couleur
- Recto-verso automatique

Réglage noir et blanc recto-verso par défaut, modifiable par l'utilisateur

- Formats A3 et A4 pour impression et scan

LCP

ASSEMBLÉE NATIONALE

- Format A5 **fort grammage** pour impression
- Vitesse d'impression de 35 ppm (minimum)
- Bacs de grand volume

Fonctionnalités standards

- Connexion des machines au réseau

Importants volumes de connexion à prévoir

- Système compatible Mac et PC
- Copieurs compatibles avec l'impression CMJN et Adobe RGB

Pour les besoins des graphistes de la chaîne

- Module de façonnage avec agrafage (au minimum)
- Choix de trames

Fonctionnalités d'économie d'énergie

- Très faibles émissions de CO2 et de polluants (les plus faibles possibles)
- Possibilité d'utiliser du papier recyclé et/ou CSF, des papiers de différents grammages même importants, des papiers particuliers certifiés
- Possibilité d'utiliser des modèles d'impression en mode « économie de papier » et/ ou « économie de couleur »

Fonctionnalités de numérisation/ sécurisation

- Impression avec clé USB, possible uniquement après un scan antivirus de celle-ci
- Scan avec possibilité d'envoi de fichier par mail et par nom de fichier
- Libération de l'impression et de la copie par badge/ code

I.3.2. Bases techniques des machines imprimantes

Caractéristiques standards

- Noir et blanc
- Recto-verso automatique
- Format A4
- Vitesse d'impression de 35 ppm (minimum)

Fonctionnalités standards

- Connexion des imprimantes au réseau

Importants volumes de connexion à prévoir

- Système compatible Mac et PC
- Choix de trames

Fonctionnalités d'économie d'énergie

- Très faibles émissions de CO2 et de polluants
- Possibilité d'utiliser du papier recyclé et/ou CSF, des papiers de différents grammages même importants, des papiers particuliers certifiés
- Possibilité d'utiliser des modèles d'impression en mode « économie de papier »

Option scan à chiffrer

I.3.3. Bases techniques du soft du parc

Caractéristiques techniques

- Copieurs, imprimantes et scans gérables et contrôlables par le service en charge du dossier
- Système de liste d'attente pour les copies et les impressions
- Système de libération des copies avec présence devant la machine (badge/ code)

Fonctionnalités et services

- Pilotage à distance en mode web
- Outil de suivi des différents comptes avec statistiques et tableaux de bord
- Un compte pour chaque personne avec visualisation par l'administrateur du coût par compte
- Une localisation avec une dénomination interne des machines avec leur numéro

I.3.4. Bases techniques de la gestion du parc

Caractéristiques techniques

- Connexion par internet (débit réseau de 1 Gb/s minimum)
- Branchement sur RJ 45
- Système compatible Mac et PC
- Uniformisation des modèles de machine attendue

Fonctionnalités et services

- Pilotage à distance en mode web
 - Commande automatique des cartouches et dépannage déclenchant chez le fournisseur l'envoi de cartouches et /ou de dépannage
 - Relevé des compteurs et facturation
- Arborescence cohérente des adresses du parc sur une tranche de numéros qui se suivent
- Réactivité sur le dépannage et la maintenance du marché

I.4. Les besoins

Domaine	Nombre	Type	Volume par machine à minima par an
Couloirs 1 ^{er} et 4 ^e étage	2	Multifonctions	55000
1 ^{er} étage : Salle 103, 104, 106, 107, 114	5	Imprimantes N&B	15000
4 ^e étage : Salle 408 et 412	2	Imprimantes N&B	5000
Studio du 126 rue de l'Université	1	Imprimantes N&B	5000

II. SUPPORT ET ENTRETIEN

Le prestataire devra proposer un support technique ainsi qu'un entretien préventif/correctif. Un interlocuteur dédié devra être mis à disposition du service technique de LCP.

II.1 Conditions d'entretien et de dépannage

La prestation d'entretien et de dépannage comprendra obligatoirement le coût de déplacement des techniciens, la main d'œuvre et le remplacement des pièces détachées et consommables (module four, éléments de moteur d'impression, kit de maintenance et module de récupération développeur, huile de four, agrafes, encres, badges et lecteurs si présents dans la solution proposée etc...).

Il incombera à LCP le changement de toner, les récupérateurs et le chargement des bacs en papier uniquement.

La prestation d'entretien et de dépannage comprendra également les mises à jour des firmwares des imprimantes et copieurs, ainsi que la mise à jour des drivers, si besoin, pendant la durée du contrat.

Dans le but de permettre au service responsable du marché de suivre l'état du parc, le prestataire aura pour obligation de communiquer ou de rendre l'accès possible au bilan des incidents survenus sur la période écoulée.

II.2 Immobilisation des matériels

En cas d'incapacité du prestataire à réparer en moins d'une journée soit 8 heures ouvrées, un matériel présentant des dysfonctionnements entraînant une indisponibilité totale, celui-ci s'engage à mettre gracieusement à la disposition de LCP un matériel de capacité au minimum équivalente en remplacement (options comprises).

II.3 Reporting et statistiques

Le titulaire du marché aura l'obligation de fournir ou de rendre possible l'accès à l'état détaillé des consommations.

II.4 Délais d'intervention de l'entretien et dépannage

1. Garantie de temps d'intervention :

A partir de la demande d'intervention, le temps d'intervention sera de 2 heures pour les multifonctions.

2. Garantie de temps de rétablissement :

A partir de la demande, la garantie de temps de rétablissement sera de 4 heures pour les copieurs et 8 heures pour les imprimantes. Selon la nature de la panne et notamment sa gravité :

- Les réparations seront immédiates.
- Les réparations seront effectuées dans un délai de 8h.
- Les machines feront l'objet d'un remplacement.

Passés ces délais, des pénalités de retard seront appliquées par LCP. Il sera appliqué au titulaire une pénalité forfaitaire s'élevant à 1/500^{ème} du montant du marché par jour de retard.

En cas de non-respect réitéré des niveaux de services agréés ou sur faute grave, le contrat sera résiliable de façon anticipée.

III. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

III.1 Installation et paramétrage

Les prestations de livraison et d'installation des machines doivent être réalisées par le prestataire ou un sous-traitant de celui-ci, avec prise de rendez-vous et sous son entière responsabilité.

Les cartons et déchets résiduels de la mise en place devront être enlevés par le prestataire.

Les matériels installés doivent être opérationnels pour le lundi 2 Novembre 2020. De même, en fin de contrat le prestataire s'engage à retirer l'ensemble du matériel loué.

III.2 Connexion au réseau informatique

Pour chacun des pilotes disponibles sur chaque type d'environnement, il sera nécessaire de fournir un descriptif rapide des fonctions pilotées via une interface et/ou des commandes en détaillant au minimum les fonctionnalités suivantes :

- Recto-verso
- Gestion des bacs
- Format du papier
- Type de papier
- Impression de plusieurs pages sur une feuille

Les modèles de machines proposées devront permettre l'impression directe en langage PostScript et PDF.

Les machines réseau devront pouvoir être administrées d'une manière centralisée avec un outil ad hoc.

Il sera aussi nécessaire de proposer les principales solutions d'administration compatibles avec le matériel.

III.3 Transfert de compétences et formation

Le prestataire s'engage à former le personnel de LCP à l'utilisation des différents types de matériels et logiciels. Au moins un manuel d'utilisation par type de matériel et logiciel sera transmis au service technique de LCP.

IV. OPTIONS A PROPOSER

Il est demandé au candidat de chiffrer :

- La mise à disposition de papier A3 et A4 en 80g sur site s'il propose ce service
- Le coût de location pour les imprimantes noir et blanc avec scanner, avec libération par badge

Toute option devra être détaillée et valorisée.